



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 juillet 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	Départ après la 23 ^{ème} délibération
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER
MERY	Eudes BOUVIER
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Michael ETHEVE	Bureau d'Etudes Blezat
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Yves GRANGE	ENTRELACS
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 24 Année : 2019

Exécutoire le : 11 JUIL. 2019

Affichée le : 11 JUIL. 2019

Visée le : 11 JUIL. 2019

FONCIER

Vente à la commune d'Aix les Bains des parcelles AH 380 et AH 382 situées Chemin des Pacôts sur la commune d'Aix-les-Bains

Monsieur le Président rappelle le projet d'extension de la zone d'activités économiques (ZAE) de l'Echangeur situé sur les communes d'Aix-les-Bains et de Grésy-sur-Aix.

La communauté d'agglomération a, par délibération du 9 novembre 2016, acheté à la commune d'Aix-les-Bains plusieurs parcelles, impactées directement par ce projet d'aménagement, ou permettant de futurs échanges avec des propriétaires concernés.

Suite à la création de Chambéry-Grand Lac économie (CGLE), Grand Lac a transféré au syndicat, par délibération du 8 février 2018, les parcelles assiette de la future zone d'activité. Les parcelles en dehors de cette assiette sont restées la propriété de Grand Lac parmi lesquelles, les parcelles cadastrées AH n° 282 et n°283. Ces dernières ont fait l'objet d'une division parcellaire créant, respectivement, les nouvelles parcelles, AH 379 et AH 380, AH 381 et AH 382 (Extrait cadastral ci-joint), toutes classées en zone agricole au PLU en vigueur.

Par délibération du Bureau communautaire en date du 7 juin 2019, les parcelles hors du projet d'aménagement et les nouvelles parcelles AH n° 379 et n°381 ont été cédées à la SCI DES PACÔTS, au prix d'1,50€ le m². L'avis de valeur du pôle d'évaluations domaniales a été sollicité en date du 9 mai 2019. Cet avis n'a pas été rendu dans le délai imparti d'1 mois.

Monsieur le Président informe que la commune d'Aix-les-Bains, par délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 2019, a sollicité Grand Lac pour acquérir les parcelles cadastrées section AH n°380 et n°382, situées en limite du chemin des Pacôts, pour une surface totale de 2 391m², au prix d'1,50€ le m² soit un prix de 3 586,50 € arrondi à 3 587 €. Cette acquisition permettra à la commune de redresser et d'élargir la voirie.

Monsieur le Président propose de céder à la commune d'Aix-les-Bains, les parcelles cadastrées section AH n°379 et n°381, situées chemin des Pacôts, d'une surface totale de 2 391m², au prix de 3 586,50€ arrondi à 3 587€.

La vente sera formalisée par acte administratif.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la cession des parcelles précitées à la commune d'Aix-les-Bains,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Aix-les-Bains, le 4 juillet 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 22
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs :



Direction générale des finances publiques

Bureau d'assistance du SPDC

Téléphone : 0 810 007 830

(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)

du lundi au vendredi

de 8h00 à 18h00

Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° de dossier

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du 14/09/2018
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SELARL Cabinet VINCENT-DEVUN

SF1806603154

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 073				Commune : 008 AIX LES BAINS						
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance
AH	0282			CHE DES PACOTS	0ha51a95ca		008 0003577	AH	0379	0ha51a48ca
							008 0003577	AH	0380	0ha00a47ca
AH	0283			CHE DES PACOTS	0ha71a25ca		008 0003577	AH	0381	0ha47a81ca
							008 0003577	AH	0382	0ha23a44ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30
Page 1 sur 1

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

PROPRIÉTÉ DE GRAND LAC
PLAN PARCELLAIRE DE CESSION

IS

la SCI DES PACOTS :
sit N°381=47a81

la Ville d'AIX-LES-BAINS :
N°382=23a44

ès le plan indice
OTS-AVP-Plan_aménagement-V13.dwg
Mars 2018 par email.

3577 F

isé le 18 février 2016
17
2017
ale des bâtiments



cadastre définie sous réserve d'une délimitation contradictoire avec les

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Vente à la commune d'Aix les Bains des parcelles AH 380 et AH 382 situées Chemin des Pacôts sur la commune d'Aix-les-Bains

Date de transmission de l'acte : 11/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2019

Numéro de l'acte : d2926 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190704-d2926-DE

Date de décision : 04/07/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

3. Domaine et patrimoine

3.2. Alienations

3.2.1. Cessions immobilières (sauf cessions à entreprises à classer dans 7-4)

